

Zeitschrift: Revue économique Suisse en France
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 77 (1997)
Heft: 2

Artikel: Les arbres ne montent pas au ciel ...
Autor: Fabarez, Alain
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-889304>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les arbres ne montent pas au ciel...



Alain Fabarez

Directeur du quotidien économique suisse « L'Agefi », Lausanne

Vue sur l'Eiger, le Mönch et la Jungfrau
© Suisse Tourisme.

En ce milieu d'été, les marchés financiers s'interrogent ou plutôt, ne finissent pas de s'interroger après la formidable embellie de la plupart des places. Faisons un peu d'histoire.

à la fin de l'année dernière, quand la place suisse, par exemple, avait gagné plus de 20 % durant 1996, les plus timorés se sont retirés en prenant leurs bénéfices et en explicitant que les arbres ne montent pas au ciel ! Et pourtant, le SMI, l'indice des grandes valeurs suisses, a gagné un temps plus de 50 % cette année. On peut dire qu'ils se sont lourdement trompés et qu'ils l'ont payé le prix fort.

La question est maintenant encore plus d'actualité après la formidable progression de ce début d'année et l'amorce de consolidation (c'est-à-dire la prise de bénéfices d'un certain nombre d'investisseurs) que l'on connaît depuis juillet, quoique le marché suisse soit à peu près au niveau du 1^{er} juillet, tout comme la

Bourse de Paris, et que Londres et New York sont toujours bénéficiaires par rapport à cette date.

Pourquoi les valeurs boursières ont-elles si fortement monté ?

On connaît les principales raisons. Rappelons-les : l'extraordinaire masse de liquidités que crée l'économie mondiale et les structures d'assistance ; les fonds de pension et autres caisses drainent chaque jour des milliards de dollars qu'elles doivent bien placer ; le peu d'alternatives des investissements performants hors de la Bourse ; l'or est laissé de côté ; l'immobilier est un peu partout en crise et les produits dérivés et autres sont jugés bien souvent trop risqués pour les investisseurs ; la restructuration de l'économie mondiale ; les gains de productivité ; les autoroutes de l'information ; l'informatique. Autant de facteurs qui ont amélioré les résultats des entreprises et capté les financiers vers les actions.

Aujourd'hui que la peur prévaut, il faut avant de prendre toute décision reprendre quelques truismes pour fixer ses décisions. La Bourse est donc actuellement marquée par une très forte volatilité, induite par deux principaux facteurs : la hausse de ces derniers mois et la volonté des Allemands de ne pas laisser le mark, bier roi, tomber de son piédestal. D'où

une hausse probable des taux en Allemagne, qui attirerait des capitaux, ainsi mieux rémunérés, ce qui les mettrait à l'abri des risques d'une consolidation et d'une baisse encore plus forte des actions. Et comme le phénomène de Panurge est monnaie courante en Bourse, le risque est bien réel... à court terme, car à long terme, pour ceux qui sont sur ce schéma de réflexion, les placements en actions sont et seront pour longtemps encore les plus rémunérateurs. Toutes les analyses faites à ce sujet le démontrent à l'envi.

Une étude récente proposait d'ailleurs un type de troisième ou quatrième pilier particulièrement motivant. Si une personne empruntait 500.000 francs à l'âge de 30 ans et remboursait cette somme peu à peu pendant les trente années suivantes, et demandait à sa banque de placer cet argent en actions, elle toucherait à l'âge de 60 ans près de 4 millions de francs ! C'est-à-dire que si elle les plaçait ensuite à 5 % par exemple, elle aurait une retraite de 16.000 francs par mois. Une caisse de retraite qui en ferait rêver plus d'un, pour un coût, dans sa période active, de faible poids. Aux banques, sans doute, de réfléchir à ce magnifique créneau.

Alors, doit-on vendre ou pas ?

Si l'on se place dans le court terme, sans doute, car la volonté est grande et le risque d'une baisse encore plus prononcée probable. Bien que, si ce n'est sur les changes, on se demande où trouver des placements rentables. Si l'on se place dans le long terme, non ! Bien au contraire : on bénéficiera, à l'opposé, du creux actuel pour faire des moyennes et renforcer ses positions sur un marché qui sera, à long terme, toujours porteur. 